

## communiqué de presse

Paris, le 18 juin 2025

### **Malakoff Humanis réalise avec succès une émission inaugurale de dette subordonnée remboursable de 750 millions d'euros**

Le groupe Malakoff Humanis annonce le placement auprès d'investisseurs institutionnels d'obligations subordonnées émises par Malakoff Humanis Prévoyance, pour un montant de 750 millions d'euros, avec une date de règlement au 20 juin 2025 et un coupon annuel de 4,5% s'appuyant sur un spread de 210 points de base par rapport au swap<sup>1</sup>.

L'opération, qui constitue la première émission obligataire émise par Malakoff Humanis<sup>2</sup>, a remporté un réel succès. Elle témoigne de la solidité du Groupe ainsi que de la confiance dans ses opportunités de développement.

Le groupe Malakoff Humanis a placé avec succès le 13 juin 2025 une émission inaugurale de 750 millions d'euros de dette subordonnée, éligible en fonds propres Tier 2 sous Solvabilité 2. Ces titres subordonnés sont dans l'environnement « investment grade ».

Le carnet d'ordres a atteint un montant de 1,9 milliard d'euros aux termes finaux, représentant une sursouscription de plus de 2,5 fois, les ordres provenant de plus d'une centaine d'investisseurs. Cette émission, qui permet à Malakoff Humanis de refinancer une souche obligataire Humanis de 2015 pour 250 M€ tout en profitant de la profondeur du marché obligataire international pour financer d'éventuels investissements futurs, a attiré une forte demande, qui plus est diversifiée avec 47% de l'émission allouée hors de France.

Commentant l'opération, **Thomas Saunier, Directeur général de Malakoff Humanis**, a déclaré : « *La solidité de Malakoff Humanis et son bon niveau de solvabilité financière, salués par la notation A+ obtenue chaque année depuis 2022 auprès de S&P Global et Fitch Ratings, tout comme la confiance dans la stratégie d'investissement du Groupe, notamment dans le secteur porteur de l'épargne, ont été très favorablement accueillis par les investisseurs. Malakoff Humanis a réuni autour de son financement un carnet d'ordres d'investisseurs de grande qualité et se dote, dans des conditions financières favorables, des marges de manœuvre pour profiter des opportunités de développement et accélérer le déploiement de solutions innovantes dans un secteur en mutation rapide.* »

Dans le cadre de cette opération, Natixis et Société Générale ont agi comme coordinateurs globaux et CACIB et JP Morgan comme co-arrangeurs.

---

<sup>1</sup> Émission inaugurale autorisée par l'ACPR conformément aux dispositions prévues par le code des assurances

<sup>2</sup> Né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis

## Les éléments-clés de l'opération

- Emetteur : Malakoff Humanis Prévoyance
- Emission de 750 millions d'euros d'obligations subordonnées Tier 2 de maturité 10 ans (juin 2035)
- Date de règlement prévue le 20/06/2025
- Notation des obligations : A- par l'agence S&P Global
- Taux fixe de 4,5% jusqu'à la date de remboursement

Les obligations feront l'objet d'une admission aux négociations sur le marché Euronext Growth à compter de la date de règlement.

## AVERTISSEMENT

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction. Aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre des obligations à des investisseurs de détail (*retail investors*) dans l'Espace Économique Européen. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux États-Unis des valeurs mobilières de Malakoff Humanis ni de ses filiales. Les valeurs mobilières de Malakoff Humanis ainsi que celles de ses filiales ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

## À propos de Malakoff Humanis

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire.

Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024.

En tant que caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bienvieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

[www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)

## Contacts Investisseurs :

### MALAKOFF HUMANIS

Philippe Borde : +33 6 33 11 07 42

Pierre Boucaux : +33 7 60 87 73 64

[investor.relations@malakoffhumanis.com](mailto:investor.relations@malakoffhumanis.com)

## Contacts presse :

### MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

[elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

### PRIMATICE Conseil

Olivier Labesse : +33 6 79 11 49 71

[olivierlabesse@primatice.com](mailto:olivierlabesse@primatice.com)

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

[victoriarey@primatice.com](mailto:victoriarey@primatice.com)